

de la nation entière peut atteindre son niveau le plus élevé.

Certains prétendent que ceci est très joli en paroles et comme sentiment, mais que la réalité est toute autre. L'analyse montre néanmoins que beaucoup de faits confirment cette politique. Le point marquant est la force notoire de la situation bancaire et financière au Canada. Les banques viennent déjà de préparer une méthode de réajustement nécessitée par la récente période active de construction et de spéculation. Elles étaient donc, au moment de la déclaration de guerre en excellente position pour affronter la situation. Depuis lors, de sévères mesures ont été prises pour rendre la position financière imprenable. Les banques ont été autorisées à émettre des billets du Dominion autant que nécessaire contre des sécurités équivalentes déposées par les banques et approuvées par le ministre des finances et ses aviseurs experts.

Les banques ont aussi autorité pour faire le paiement en billets de banque au lieu d'or ou en billets du Dominion, jusqu'à nouvel ordre.

La confiance dans la situation financière nationale est renforcée par le fait que la Banque d'Angleterre a établi un dépôt pour son or à Ottawa, sous la garde du ministre des finances du Canada. Le premier emprunt de guerre du Dominion de \$50,000,000 fut prélevé avec en somme peu de difficulté, nous en donnons le procédé dans une autre partie de ce journal. Ce prélèvement permettra de faire face à la situation pendant quelques mois et ne sera pas un trop lourd fardeau pour le peuple. Plus tard le Gouvernement fera un emprunt au Dominion.

La facilité relative avec laquelle les souscriptions ont été couvertes dans les campagnes, dans tout le pays, pour divers besoins, indique que les Canadiens souscriront au-delà de tout emprunt que le Gouvernement du Dominion jugera à propos d'émettre. Le premier emprunt de guerre anglais de \$75,000,000 fut couvert par plus de \$135,000,000, les souscriptions totales étant d'environ \$210,000,000.

Dans le monde industriel on espère trouver chez les principaux intéressés le même esprit d'activité et d'émulation montré par la Grande-Bretagne. Celle-ci est consciente que les conditions commerciales sont complètement changées, mais ses industriels en étudient sans retard les conséquences tandis que le Gouvernement les aide de son mieux. Les manufacturiers de là-bas n'ignorent pas que les affaires qu'ils feront pendant le temps de guerre se répèteront en temps de paix. Les manufacturiers du Canada devraient coopérer avec le Gouvernement du Dominion de manière à garder en opération la grande machine industrielle et assurer du travail à tous les employés. Déjà la guerre a donné un élan à plusieurs industries. Une maison a une commande du Gouvernement de 40,000 paires de chaussures militaires. Une autre fait une grosse quantité d'articles telles que tentes, sacs en coton. Une commande de 35,000 chemises militaires a été placée à Toronto. Les moulins à farines du Canada travaillent nuit et jour pour moudre le blé canadien pour la fourniture de 96,000,000 de livres de farine, don du Dominion à la Grande-Bretagne. Les compagnies de pulpe et de papier sont occupées comme jamais et ont reçu des ordres importants pour envois en Angleterre, dans le Sud-Africain et dans l'Amérique du Sud. Il y aura une bonne demande pour les récoltes de blé, de grains et de fruits du pays et de bons prix seront obtenus. Les usines, les forêts, les mines, les pêcheries et les terres agricoles continueront à fournir leur part du revenu national. L'an dernier la valeur de leur production était de \$2,509,000,000.

Au lieu de se vanter d'une population de 8,000,000 d'habitants, comme par le passé, on peut être satisfait que la population soit considérablement moindre. Pendant les dix-huit derniers mois, tandis que la dépression mondiale du commerce sévissait, des milliers de colons quittèrent le Canada pour retourner en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ces deux pays ont des ressources financières beaucoup plus

fortes que celles du Canada qui en ce temps de guerre ne peut songer à demander un appui financier et n'a qu'à compter sur lui-même; ils peuvent en conséquence soutenir plus efficacement leurs nationaux. Cet arrêt de l'émigration est un bien en ce moment. Il soulage à un certain degré la situation du travail. Pour ce qui est du nombre d'hommes qui laissent leur emploi pour le service militaire, il est comparativement minime; c'est un gros avantage comparé à la situation de l'Europe.

Alors que tout commerce a cessé avec l'Allemagne, la marine anglaise est parvenue sans grande difficulté à garder ouvertes les routes océaniques sur l'Atlantique et le Pacifique. Les marchés des Etats-Unis et d'Angleterre sont encore ouverts au Canada. C'est à ces deux marchés que va le gros chiffre d'affaires du Dominion. Pour les douze mois finissant en juin 1914, le Canada a exporté en produits de ses mines, pêcheries, forêts, usines et troupeaux, une valeur de \$423,827,000, contre \$363,000,000 dans les douze mois correspondants de 1913 et \$311,000,000 en 1912.

Il ne serait pas juste de comparer les conditions d'aujourd'hui avec celles de l'an passé, celles de 1907 ou de quelque autre année précédente. L'année 1914 offre au Canada une situation toute nouvelle. Le gouvernement, les banquiers et les hommes d'affaires peuvent légitimement prendre des mesures radicales pour agir dans une position qui ne se représentera peut-être pas avant cinquante ans, peut-être même jamais. Il est déraisonnable de s'attendre à des conditions comme celles de 1912 et des années antérieures. Pendant ce temps de guerre, si chacun fait un effort personnel et si les gouvernants et hommes d'affaires de tous ordres arrivent à maintenir le travail national, il en résultera une grande ère de prospérité pour le Canada qui deviendra d'autant plus fort et plus puissant qu'il aura pu se subvenir à lui-même sans le secours de quiconque. Et en se plaçant à ce point de vue on pourrait presque se réjouir que la ville de Montréal n'ait pu réussir à obtenir un emprunt de \$5,000,000 à New-York, puisque la Banque de Montréal lui a consenti ce prêt, à des conditions, il est vrai, qui prêteront fort à la critique, car elles laissent à la Banque de Montréal comme une sorte de censure sur les faits et gestes de la municipalité. Espérons que cette banque ne profitera pas exagérément de ce pouvoir et que si elle est appelée à donner souvent son avis sur l'emploi de la somme prêtée, elle le fera en toute équité, sans préjudice pour aucun quartier, selon les principes de justice dont elle a toujours fait preuve dans ses opérations. Et cela nous donne une leçon qui vient singulièrement à son heure: C'est qu'il ne faut pas chercher ailleurs ce qu'on peut se procurer chez soi.

AVIS AUX EPICIERS.

La fête du Travail.

La vente des liqueurs interdite.

Lundi prochain, 7 septembre, jour de la Fête du Travail, la vente des liqueurs et boissons alcooliques est interdite. Les épiciers licenciés devront donc s'abstenir d'en débiter, bien qu'ils puissent rester ouverts pour la vente de leurs autres articles.

Nous mettons à nouveau en garde les épiciers contre les tentatives faites par certaines personnes pour se procurer chez les épiciers des petites fioles de liqueur d'une contenance moindre de 10 onces. Ce n'est là qu'une fausse manoeuvre, un piège où on veut les faire tomber; que ceux qui tiennent à leur licence prennent donc garde et ne se mettent pas en contrevention de la loi.